

Rapport du CNOP "développer la prévention en France" - Octobre 2018

01/10/2018

L'année 2018 marque le début d'un bouleversement en profondeur du système de santé Français amorcé par le gouvernement en instaurant notamment une "politique de promotion de la santé incluant la prévention pour tous et à tous les âges de la vie". Le Conseil de l'ordre des pharmaciens rappelle que le pharmacien est un acteur central du parcours de soins et souhaite une intégration plus forte de ce dernier dans le développement de la politique de prévention. A cet effet, le CNOP publie un rapport autour de 3 axes, la prévention primaire, secondaire et tertiaire qui énumère 15 propositions afin de renforcer le rôle du pharmacien.

Le premier axe traite du rôle des pharmaciens « dans l'adoption de comportements favorables à la santé et la prévention vaccinale » et propose 4 points centraux relatifs à la prévention, la vaccination, l'addiction et la nutrition.

Le deuxième souligne le « rôle des pharmaciens dans le dépistage précoce des maladies », telles que le cancer, le diabète, le VIH et hépatites et l'antibiorésistance.

Le troisième aborde le « rôle des pharmaciens dans la prévention de la iatrogénie et des complications des maladies » et met en exergue 4 propositions autour des sujets liés à la perte d'autonomie, les entretiens pharmaceutiques, la conciliation médicamenteuse, les interventions pharmaceutiques, et la mise en place d'un pharmacien correspondant.